


## VOLET : ETUDE

<b>14.6</b>	<b>Diagnostic des corridors écologiques et définition de pré-projets de restauration</b>	
<b>Enjeux</b>	<b>Rappeler les enjeux du CVB ciblés par l'action :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Préservation et restauration des milieux naturels / Habitats d'intérêts</li><li>- Connexions intra et inter massifs</li><li>- Trame noire</li><li>- Amélioration de la connaissance</li></ul>	
<b>Objectifs stratégiques</b>	<b>Rappeler les objectifs stratégiques du CVB ciblés par l'action :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>3. Préserver la qualité écologique des cours d'eau et des plans d'eau et les continuités écologiques qui y sont liées</li><li>5. Améliorer la connectivité inter-massifs</li><li>6. Réduire les éléments de fragmentation intra-massif</li><li>8. Accompagner les acteurs locaux dans l'adoption de pratiques vertueuses</li><li>9. Connaître et restaurer la trame noire</li><li>13. Favoriser la prise en compte de la TVB dans les documents réglementaires (sur la base d'un accompagnement des structures volontaires)</li><li>14. Déployer les études et le recueil de l'expertise utiles à l'amélioration de la TVB</li><li>16. Veiller à l'utilisation et la prise en compte de ces connaissances</li></ul>	
<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Espace Belledonne</b>	

## OBJECTIFS

### Objectifs opérationnels

Identifier et diagnostiquer les zones prioritaires à la préservation/restauration de corridors écologiques par commune.

Proposer aux communes concernées des avant-projets basées sur le zonage établi en amont.

### Objectifs sur 2 ans

Améliorer la connaissance des corridors écologiques en Belledonne.

Favoriser la prise en compte de la biodiversité et des corridors écologiques par les communes de Belledonne via l'AAP.

Améliorer la fonctionnalité des corridors identifiés sur le territoire.

## COHÉRENCE AVEC LE SRADDET

1.6. « Préserver la trame verte et bleue et intégrer ses enjeux dans l'urbanisme, les projets d'aménagement, les pratiques agricoles et forestières »

- 1.6.3. Protéger les milieux humides

- 1.6.5. Maîtriser l'étalement urbain et prendre en compte la Trame Verte et Bleue dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement
- 1.6.9. Améliorer la connaissance de la biodiversité et s'adapter aux changements climatiques
- 1.6.10. Mettre en œuvre des démarches de préservation et de restauration

## **DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION**

---

### **Contexte :**

Comme précisé dans la fiche action 17.2 « AAP la trame verte et bleue dans le massif de Belledonne », la prise en compte de la trame verte et bleue dans l'ensemble des communes du massif de Belledonne est un axe fort de la stratégie de l'Espace Belledonne en faveur de la biodiversité. En effet, l'ancrage territorial du contrat est un point essentiel à sa réussite.

Dans ce but, un AAP annuel est proposé aux communes et communautés de communes du territoire. Espace Belledonne appuie les communes candidates à l'AAP dans le montage administratif et technique de leur dossier. Cet appui très apprécié a permis de mobiliser sept communes sur la période 2021-2022. Toutefois, malgré une communication régulière et l'accompagnement des communes, leur mobilisation reste difficile et l'AAP n'a pas permis ce jour de restaurer ou conforter des corridors stratégiques du massif.

Ce manque de participation peut s'expliquer par le manque de connaissance des enjeux liés aux continuités écologiques, ainsi que par la difficulté pour une majorité de communes rurales à définir et mettre en œuvre des projets de restauration écologiques sans personnels techniques dédiés.

### **Nature de l'action :**

**Par cette action, Espace Belledonne propose la réalisation à l'échelle communale, de diagnostics des corridors écologiques, avec hiérarchisation des corridors et définition de pré-projets de confortement ou de restauration des corridors.**

Au-delà de cette étude, Espace Belledonne restera mobilisé auprès des communes pour les accompagner dans la concrétisation des travaux dans le cadre de l'animation du CVB (FA ANI 17.1), en les appuyant à la construction de leur candidature à l'AAP du CVB.

L'action est découpée en deux volets pouvant être menés en parallèle dans une certaine mesure :

- Diagnostic des corridors écologiques au niveau communal. Tous les aspects des corridors écologiques seront pris en compte, avec une attention particulière accordée à la pollution lumineuse des plans et cours d'eau. Les premières communes ciblées pourront être celles déjà identifiées dans les secteurs à enjeux de l'étude de préfiguration.
- Identification des enjeux, priorisation et actions potentielles.
- Implication des communes : présentation de l'étude, des enjeux et des préconisations d'action.

Cette action est fortement liée à l'AAP du CVB, qui permettra la mise en œuvre effective d'actions de préservation ou de restauration des corridors écologiques.

### **Méthodologie :**

Pour chaque commune étudiée :

- Diagnostic des corridors écologiques par commune : croisement sur SIG des données publiques (BD Carthage, SRCE...) et des données d'urbanisation ; travail de terrain pour identifier les zones problématiques.
- Réalisation de réunions territoriales et visites de terrain, avec les usagers et élus locaux en vue de collecter leurs connaissances sur le fonctionnement des corridors.
- Croisement avec les données biodiversité connues grâce à un travail partenarial avec les associations naturalistes.
- Hiérarchisation de corridors en fonction de leur état de conservation et de leur rôle en termes de continuité et des pressions qui s'exercent sur elles.
- Réalisation d'une fiche par corridor (ou pour les corridors identifiés comme prioritaires) détaillant la fonctionnalité du corridor et les actions à mettre en œuvre.

- Réalisation d'une réunion de restitution par commune et rendu sous forme de rapport.

Rôle de l'animation du CVB (FA 17.1) :

- Accompagnement des communes : prise de contact, visites de terrain, formation à destination des élus et personnels techniques, aide au montage de dossiers de financement (notamment via l'AAP du CVB).
- Sensibilisation des citoyens : animations, visite de terrain.

#### **Focus trame noire/trame bleue (20 % de l'action) :**

Grâce à un financement de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, un focus sera fait sur la pollution lumineuse des plans et cours d'eau, avec diagnostic et proposition d'actions pour la restauration d'une trame noire en lien avec la trame bleue. Le financement des travaux (par exemple de suppression des points lumineux) sera financé par l'AAP du CVB.

En effet, la restauration de la qualité écologique des cours d'eau passe également par le maintien (ou la restauration) de l'obscurité. L'arrêté du 27/12/2018, relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses, a marqué une avancée notable dans la prise en compte du problème.

Le territoire d'Espace Belledonne est riche d'un réseau hydrographique qui a un lien historique fort avec la présence humaine. Les villages se sont ainsi créés en relation avec les cours d'eau qui ont servi aux activités d'élevage, d'artisanat, puis d'industries. Les cours d'eau ont ainsi été directement impactés par diverses pollutions. Ces cours d'eaux qui traversent les zones habitées sont également affectés par la pollution lumineuse, dont la reconnaissance est plus récente. Celle-ci affecte les écosystèmes aquatiques.

Dans ce cadre, une attention particulière sera accordée à :

- La cartographie des éclairages publics et privés qui impactent les milieux aquatiques sur le territoire de Belledonne
- La priorisation des secteurs identifiés en fonction de la situation légale, de la naturalité des milieux aquatiques et de la connaissance d'espèces protégées
- L'information des communes sur le diagnostic, les enjeux et les actions potentielles.

## **ZONE D'APPLICATION**

---

**Localisation :** Périmètre du contrat vert et bleu

**Communes concernées :** Toutes les communes du CVB, avec un focus particulier sur les zones à enjeux identifiées lors de l'étude de préfiguration du CVB.

Travail cartographique à l'échelle de toutes les communes du CVB.

Diagnostic poussé sur 15 communes volontaires, et accompagnement.

## **PLANNING PRÉVISIONNEL**

---

**Durée totale estimée :** 2 ans

**Calendrier prévisionnel :**

2024	2025
X	X

**Scénario 2**

2024	2025
Stagiaire Prestation BE trame noire Diagnostic TVB	Poursuite diagnostic TVB

## MOYENS DE RÉALISATION

---

**Moyens du maître d'ouvrage :** chargé-e de mission biodiversité et stagiaire

**Acteur(s) associé(s) ou partenaire(s) technique(s) :** structure pilote du CVB (si différente d'EB)

Coût jour : 250 € 0,8 ETP = 164 jours/an

## COMMUNICATION ET VALORISATION

---

Cartes à l'échelle communale des corridors écologique et des enjeux priorités.

Notices de gestion à destination des communes volontaires.

Dossiers de candidature à l'AAP du CVB Belledonne des communes volontaires.

Listes d'espèces et d'habitats.

Documents de communication, guides à destination des communes.

## INDICATEURS ET MODALITE DE SUIVI

---

### Indicateurs communs

- Nombre de support produits (spécifier le type : outil pédagogique, rapport d'étude, etc.
- Nombre de sorties/ animations / formations réalisées (spécifier le type en commentaire)
- Nombre de personnes sensibilisées (spécifier le type de public en commentaires)
- Nombre de document de gestion produits (préciser le type de milieux en commentaire)

### Indicateurs au choix selon l'action :

- Surfaces prospectées / suivies en ha (préciser le type)
- Surfaces restaurées en ha (préciser le type en commentaire)
- Surface faisant l'objet de gestion en ha (préciser le type en commentaire)
- Nombre de données acquises (préciser le type en commentaire (recensées / observées / photographiés, etc.)
- Nombre de sites prospectés / suivis (préciser le type en commentaire)
- Nombre de sites protégés (préciser le type en commentaire)
- Nombre de sites restaurés (préciser le type en commentaire)
- Nombre de sites faisant l'objet de gestion (préciser le type en commentaire)
- Linéaire de cours d'eau restauré

### Autres indicateurs :

- Nombre de points lumineux supprimés

## ESTIMATION FINANCIÈRE

---

### Scénario 1 : chargé de mission à 80 % 2 ans

	I/F	Coût unitaire	Nombre	Coût en € HT	Coût en € TTC
<b>Dépenses directes</b> (à l'exclusion des coûts directs de personnel)				4 000 €	
Communication	I			4 000 €	

	I/F	Coût unitaire	Nombre	Coût en € HT	Coût en € TTC
<b>Dépenses directes de personnel</b> (si retenue)	I			82 000 €	
Diagnostic trame noire	I	250	60	15 000 €	
Diagnostic trame turquoise	I	250	60	15 000 €	
Diagnostic biodiv + corridors (hors trame noire)	I	250	208	52 000 €	
<b>Forfait dépenses indirectes</b>	I			17 200 €	
Frais de déplacement, formations, repas				17 200 €	
<b>TOTAL TTC</b>				103 200 €	

**Scénario 2 : stagiaire puis CDD 100 %**

	I/F	Coût unitaire	Nombre	Coût en € HT	Coût en € TTC
<b>Dépenses directes</b> (à l'exclusion des coûts directs de personnel)	I			6 500 €	
Communication	I			4 000 €	
Prestation BE trame noire				2 500 €	
<b>Dépenses directes de personnel</b> (si retenue)	I			80 651 €	
Stagiaire 6 mois cartographie corridors écologiques	I	30,45	124	3 776 €	
Diagnostic trame noire	I	250	41	10 250 €	
Diagnostic TVB	I	250	185	46 250 €	
Collecte des données et structuration		250	20	5 000 €	
Analyse des données et rendus cartographiques	I	250	20	5 000 €	
Réalisation d'un rapport d'avancement annuel (1,5 jour/an)	I	250	3	750 €	
Présentation et communication des résultats aux élus et acteurs locaux (1 jour/an)	I	250	2	500 €	

	I/F	Coût unitaire	Nombre	Coût en € HT	Coût en € TTC
Communication autour de la démarche (médias locaux, communes, ect. (2 jours/an)	I	250	4	1 000 €	
Infographie panneaux pédagogiques, flyers etc.	I	250	7	1 750 €	
Coordination et lien avec partenaires (1,5 jours/an)	I	250	3	750 €	
Suivi administratif et financier (10 jours/ans)	I	250	20	5 000 €	
Bilan de l'action	I	250	2,5	625 €	
<b>Forfait dépenses indirectes (20 %)</b>	I			<b>16 130</b>	
Frais de déplacement, formations, repas	I			16 130 €	
<b>TOTAL TTC</b>				<b>103 281 €</b>	

## CALENDRIER BUDGETAIRE

### Scénario 1

	2024	2025	TOTAL (€ TTC)
<b>Fonctionnement</b>	€	€	€
<b>Investissement</b>	51 600 €	51 600 €	<b>103 200 €</b>
<b>TOTAL (€ TTC)</b>	<b>51 600 €</b>	<b>51 600 €</b>	<b>103 200 €</b>

### Scénario 2

	2024	2025	TOTAL (€ TTC)
<b>Fonctionnement</b>	€	€	€
<b>Investissement</b>	39 781 €	63 500 €	103 281 €
<b>TOTAL (€ TTC)</b>	<b>39 781 €</b>	<b>63 500 €</b>	<b>103 281 €</b>

## PLAN DE FINANCEMENT ENVISAGÉ

Financiers	%	Investissement	%	Fonctionnement	TOTAL
Région Auvergne Rhône Alpes	80 %	82 624 €	%	€	€

AERMC	10 %	10 500 €	%	€	€
Autres (AERMC, CD38, privé...)	10 %	10 157 €	%	€	€
Autofinancement	0 %	0 €	%	€	€
<b>TOTAL (€ TTC)</b>	<b>100 %</b>	<b>103 281 €</b>	<b>%</b>	<b>€</b>	<b>€</b>

